

Malades du racisme. Souffrance & dignité

Rachid BATHOUM (Dir.), 2023, *Malades du racisme. Souffrance & dignité*, Paris, L'Harmattan, 247 p.

Pour les victimes du racisme, parler de leur expérience n'est pas toujours chose aisée : le malaise fréquent que les récits suscitent voire le regard réprobateur qu'ils provoquent en réaction à ce malaise sont autant dissuasifs que douloureux pour elles. Comme toute tentative visant à révéler les effets délétères de l'ordre racial, social, patriarcal ou hétéronormé dans nos sociétés égalitaires, les récits sur les discriminations subies sont constamment minimisés, les expériences disqualifiées et réduites à une posture «victimaire», ou pire, elles sont déniées. La violence de l'acte lui-même s'additionne alors à la violence de ce déni (victimisation secondaire).

L'ouvrage dirigé par R. Bathoum propose, précisément, de traiter des effets du racisme sur la santé des personnes qui en sont l'objet et d'apporter quelques éclairages sur cette expérience du racisme en dévoilant «*les épreuves de l'humiliation et de l'injuste, de la violence, de la dignité et de la souffrance*» (p.19) que subissent les victimes directes ou indirectes.

Le livre est organisé en deux parties : la première revient sur les dimensions conceptuelles et cognitives du racisme tandis que la seconde examine les effets matériels et symboliques du racisme et des discriminations sur la santé des personnes.

Dans l'avant-propos de R. Bathoum, on perçoit à quel point les témoignages récoltés dans l'enquête qualitative réalisée en 2019 auprès de Maghrébin·e·s de son entourage font écho à sa propre expérience du racisme et à ses souffrances de jeune immigré marocain arrivé en Belgique dans les années 1980. S'inspirant de la célèbre interpellation de Gayatri Spivak dans son ouvrage «*Les subalternes peuvent-elles parler ?*», Bathoum («*Puis-je parler ?*») questionne la légitimité des chercheur·e·s racisé·e·s à analyser le racisme et à produire des savoirs à partir des marges de la recherche scientifique en sciences sociales. Ce qu'il critique, à juste titre, c'est le statut de neutralité et d'objectivité des épistémologies hégémoniques qui ne pensent pas la production des savoirs sous l'angle de la dissymétrie du pouvoir, ni n'interrogent le point de vue situé des chercheur·e·s dans cette production. Cette posture n'est pas nouvelle : il s'agit d'un débat que les féministes¹ étatsuniennes ont théorisé dès les années 1980 - la *Standpoint Theory* ou l'épistémologie du point de vue situé - comme alternative aux méthodes de la recherche scientifique mainstream non genrée et aveugle à la

1 Notamment Smith D., Haraway D., Hill Collins P., Hartsock N. & Harding S. HARDING S., 2004, *The Feminist Standpoint Theory Reader. Intellectual and Political Controversies*, New York, Routledge.

race et à la classe sociale. Ce paradigme considère tant les points de vue des sujets enquêté·e·s que des chercheur·e·s impliqué·e·s et soutient «*que le savoir produit dans les marges et formulé de façon collective est potentiellement plus fiable et susceptible d'accroître l'objectivité du savoir traditionnel*» (Bracke et al., 2013 : 48).

Les incompréhensions autour de ce constat se déploient pourtant au sein même de l'ouvrage : dans la première partie de son article, Daniel Bizeul tente de répondre aux critiques de Bathoum sans parvenir à percevoir sa propre posture hégémonique qu'il incarne comme chercheur masculin senior, blanc et issu de l'élite universitaire. Il centre son propos sur la question de la «vérité des faits» et non sur les rapports de pouvoir et la hiérarchisation des savoirs dans la recherche scientifique dominante en sciences sociales. Si l'on adhère à la nécessité d'une épistémologie et d'une méthodologie rigoureuses pour décrire et analyser les réalités du racisme (concepts, outils d'enquête, échantillons, etc.), il est tout aussi crucial d'interroger qui et dans quelles conditions les savoirs sont produits, leurs effets structurants sur la pensée ou encore les angles morts des réalités sous-estimées et souvent inaccessibles aux chercheur·e·s dominant·e·s. R. Bathoum défend les savoirs élaborés dans les *marges* qu'il considère aussi légitimes que ceux produits dans les *centres* (universités), regrettant que ceux des marges soient souvent considérés comme «trop militants» et donc sans «valeur scientifique».

La première partie de l'ouvrage est composée de quatre articles : le premier revient sur les concepts de race, ethnicité, discrimination, blanchité, privilège blanc et victimisation (R. Bathoum), le deuxième tente d'identifier ce qui relève du racisme et de la discrimination dans les témoignages de l'enquête (D. Bizeul), le troisième synthétise les constats établis dans les rapports nationaux et internationaux sur les discriminations (S. Degée et A. Manço) et le quatrième analyse les données d'enquêtes d'opinion internationales sur les représentations sociales stéréotypées des immigrés (A. Marfouk). Je m'attarderai sur les apports des deux premières contributions qui soulèvent d'intéressantes questions.

La déconstruction des concepts (Bathoum) constitue une étape essentielle à la bonne compréhension des processus individuels et structurels du racisme et de la discrimination. Il s'agit d'un exercice complexe qui permet d'éviter les contresens voire la substantialisation fréquente de termes qui relèvent de constructions sociales. Ainsi, la distinction entre l'idée de race comme principe de vision et de division de la société et la race comme rapport social de domination permet de différencier la dimension idéologique de la dimension matérielle qui se traduit dans les pratiques : la discrimination. Par ailleurs, lorsque l'on fait usage des termes «Blanc·he·s» et «Noir·e·s», il est indispensable de rappeler que 'Blanc' et 'Noir' ne renvoient pas aux phénotypes des individus mais bien à un rapport social reposant sur une construction historique du «Blanc» et de la blancheur élaborée par opposition au «Nègre» et à la noirceur inférieurs à l'époque de l'esclavage (Michel, 2020). En outre, l'emploi du terme race au pluriel, radicalement rejeté en sciences sociales, est inopportun dans un tel ouvrage : «*Les comportements à motivation raciale sont à considérer comme 'rationnels' [...] c'est à dire comme fondés sur les intérêts différents des races*» (p. 56). Ce type de maladresse sur un sujet aussi complexe que le racisme comme le maniement de notions non définies («structure raciale» ou «racisme daltonien» qui correspondrait «*au nouveau racisme belge*» (p.64)) déforment le propos de l'auteur qui cherche pourtant à éclairer le ou la lecteur·e·s.

L'article suivant (Bizeul) aborde la difficulté pour les chercheur·e·s à qualifier ce qui relève du racisme ou de la discrimination dans les témoignages et à vérifier que les inégalités et les souffrances des victimes résultent bien de ces actes. L'auteur (qui reconnaît ne pas être spécialiste du racisme) réexamine les 9

témoignages de l'enquête qui est au cœur de l'ouvrage dans le but d'établir la «véracité des faits» de racisme et de discrimination rapportés. Sa démarche consiste à établir cette «véracité» sur base des résultats de recherches réalisées en France comme celles qui attestent des comportements souvent discriminatoires de la police à l'égard des minorités ethnoraciales. En revanche, Bizeul est beaucoup plus circonspect sur le récit d'une mère qui conteste le diagnostic «d'attardé» de son enfant en maternelle pour justifier la proposition d'orientation vers un enseignement «adapté». La mère qui réfute ce diagnostic évoque une discrimination dans le chef des agent·e·s scolaires (éducateur et assistante sociale) alors que Bizeul soutient que cette orientation relèverait davantage d'un «souci pédagogique et institutionnel banal» des agents PMS et d'une *«propension à l'intransigeance, par principe d'égalité formelle, désir de faire valoir de bons résultats, difficulté à gérer une ambiance de classe, intolérance envers des styles de vie éloignés des leurs, comme en témoignent nombre d'enquêtes»* (p.99). Si l'on ne peut écarter cette hypothèse qui nécessiterait de vérifier les représentations sociales de ces agent·e·s, Bizeul peine cependant à considérer la probabilité d'une discrimination réelle de cet enfant d'origine maghrébine à l'école alors que de nombreuses études, en France comme en Belgique, démontrent l'existence récurrente de telles pratiques.

La seconde partie de l'ouvrage comprend deux contributions qui traitent, enfin, de l'objet au centre de l'ouvrage, à savoir, l'impact des discriminations ethnoraciales sur la santé physique et mentale de personnes racisées. S. Bouamama procède à une analyse thématique des témoignages récoltés lors de l'enquête qualitative réalisée en Belgique en 2019 auprès de 9 personnes d'origine maghrébine sélectionnées dans le proche entourage des contributeur·e·s à l'ouvrage. Sans fournir d'informations sur ladite enquête, l'auteur nous livre d'emblée les extraits de récits des 8 témoins sur les 9 annoncés. Ceux-ci décrivent les préjugés qui circulent sur leur culture et leur religion, l'interdiction du foulard, la perte d'un emploi, d'un logement, le déclassement professionnel, l'impossible promotion professionnelle, le plafond de verre et l'accès aux conditions inégales de travail (CDI, salaires). Bref, une multitude de situations jugées injustes et discriminatoires qui marquent durablement les trajectoires de vie individuelles et collectives, leur sentiment d'exclusion et d'humiliation, et la souffrance qu'elles suscitent. L'article souligne les réactions déployées face au racisme : pour les uns, l'invisibilisation ou l'hyper-conformisme pour ne pas affronter la violence du racisme quand d'autres revoient à la baisse leurs ambitions professionnelles, renoncent à se battre ou à l'inverse s'engagent dans les luttes sociales, syndicales et/ou politiques. Quelle que soit la situation vécue, les personnes racisées mobilisent une vigilance constante qui entraîne une charge mentale, une peur et un stress permanents. Ceux-ci suscitent une perte de confiance en soi, une vulnérabilité accrue, un épuisement physique et mental voire un repli sur soi. L'analyse évoque finalement peu les effets précis sur la santé des témoins mais elle relève l'importance des capitaux sociaux et culturels des familles dans leur capacité à se défendre face au racisme et aux discriminations.

Enfin, l'article de R. Bathoum & T. Bathoum propose une synthèse des études épidémiologiques principalement étasuniennes sur les pathologies spécifiques des personnes racisées en lien avec les discriminations ethnoraciales. Ces études montrent que les populations racisées présentent des inégalités de santé importantes et qu'elles sont plus souvent sujettes aux maladies cardiovasculaires et aux dépressions avec leurs effets psychosomatiques (hypertension, maladies respiratoires, mycoses), générées par le stress et l'anxiété résultant des micro-agressions racistes quotidiennes. Ce stress et les inégalités socioéconomiques peuvent déclencher des comportements à risque (mauvaises habitudes alimentaires ou tabagisme) qui augmentent la probabilité de développer ces maladies. Les résultats d'études sur les minorités ethniques aux Etats-Unis présentent un intérêt indéniable, mais il est plus

difficile de saisir dans quelle mesure elles éclairent la réalité des minorités ethnoraciales en Belgique. Tant les réalités socioéconomiques des deux pays que la stratification sociale et les systèmes de santé et de protection sociale, qui impactent l'état de santé général des populations, varient fortement. Les constats de la seule recherche française citée dans la bibliographie (Cognet, 2012), qui ne sont pas présentés, auraient davantage illustré le propos sur les effets du racisme à partir d'un pays plus proche de nos réalités.

Au regard de l'importance du sujet et de la richesse des expériences disponibles, on aurait aimé disposer d'une information plus complète sur les conditions et le contexte de l'enquête, les thématiques abordées, la durée des entretiens, le choix de l'échantillon et la méthode d'analyse des entretiens. En raison du faible nombre d'entretiens, du biais induit par la proximité des personnes interviewées et d'absence d'argument méthodologique et épistémologique de ce choix, n'aurait-il pas été plus approprié de parler d'une enquête exploratoire ? Sur le plan de l'analyse, il aurait pu être éclairant de mettre l'accent sur les « carrières » au sens de Becker (Becker, 1985) pour mieux révéler la manière dont les interactions sociales et les processus de labellisation structurent la trajectoire des témoins dans ses dimensions individuelle et collective.

Ces remarques critiques et suggestions n'enlèvent rien à la pertinence de ce livre et à l'importance de recueillir les points de vue des victimes du racisme. L'ouvrage met notamment en lumière la violence qu'il génère dans leur vie et le cri poignant d'une souffrance qu'elles endurent souvent au quotidien. Un aspect intéressant de l'analyse mentionne la transmission générationnelle du rapport de race et de l'expérience du racisme. Ce processus mériterait une investigation approfondie car il a pour effet d'accroître le stress et l'angoisse quant à l'avenir des enfants sur la santé des parents, en dépit de l'évolution observée en matière de législation de lutte contre le racisme et les discriminations qu'ils soulignent.

AUTEURE

Nouria OUALI, centre de recherche METICES - ULB
noria.ouali@ulb.be

Bibliographie

BRACKE S., PUIG DE LA BELLACASA M., 2013, «Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines», *Cahiers du Genre*, 1, 54, p. 45-66.

MICHEL A., 2020, *Un monde en nègre et blanc. Enquête historique sur l'ordre racial*, Paris, Ed. du Seuil, 2020.

COGNET M., HAMEL C., MOISY M., 2012, «Santé des migrants en France : l'effet des discriminations liées à l'origine et au sexe», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 28, n°2, p. 11-34.

BECKER H. S., 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.